

Le théâtre du XVIIIème siècle : un théâtre divisé

1) Le théâtre dit « officiel » face au théâtre de divertissement

Il existe deux théâtres officiels en France : *L'Opéra* et *La Comédie-Française*.

La censure est officialisée par le roi Louis XIV en 1701 afin de contrôler les productions. Elle est faite par le public, la Comédie-Française ou le roi.

Un théâtre populaire, joué ans les foires parisiennes, se développent alors, ouvrant la voie à de nouvelles formes de divertissement. L'« opéra comique » y fait ses premiers pas.

La Comédie-Française va essayer d'interdire ces spectacles de foire, en leur interdisant les pièces dialoguées par exemple, mais les acteurs forains trouvent d'autres moyens de jouer. C'est en 1719, en s'alliant à l'Opéra, qu'elle va réussir à obtenir la suppression de tous les spectacles forains.

L'Opéra-Comique sera rétabli en 1724.

Les théâtres de province sont relativement épargnés par la censure et jouent les répertoires des théâtres officiels parisiens.

2) Théâtre et Lumières

Le siècle des Lumières débute par un retour au classicisme du siècle précédent (ex : Voltaire, *Œdipe*, 1718 → tragédie classique).

Toutefois, de nombreuses évolutions se font.

- Les « unités », reconnues comme essentielles au XVIIème siècle, apparaissent peu à peu comme des carcans dont les auteurs cherchent à se défaire.
- De plus, les philosophes des Lumières prennent violemment parti contre le clergé et son attitude autoritaire envers le théâtre. Les « esprits libres » estiment que le théâtre est non seulement un divertissement innocent, mais aussi un moyen pédagogique : Voltaire et Diderot soutiennent l'idée selon laquelle la représentation des vices et des vertus peut « éclairer » les hommes.

A) La tragédie

Il apparaît également essentiel de proposer une tragédie en prose et représentant l'homme dans son quotidien afin de rendre l'histoire pathétique. Un dénouement heureux grâce au triomphe de la vertu devient possible.

B) La comédie

Si Molière reste l'inspiration principale des autres, on remarque des tendances nouvelles. La comédie devient plus spirituelle et se fait satirique, voire moralisatrice.

Les personnages ne sont plus fatalement des personnages-types, mais ils deviennent des individus aux prises avec un questionnement sur leur identité. Ainsi, dans plusieurs comédies (par exemple *La Double inconstance*), les personnages cachent leur identité à leur promis(e), en prenant le costume de son valet (ou de sa suivante). Chacun veut en effet connaître son promis de façon masquée – mais c'est lui-même aussi qu'il découvre, dans ce jeu de masques.

Le statut du valet évolue également. S'il était déjà important auparavant, il est chez Beaumarchais porteur de revendications de justice et d'égalité sociale : nous sommes dans un théâtre « pré-révolutionnaire ».

C) La drame

Pendant la 2nde moitié du XVIIIème siècle, le théâtre voit apparaître un genre nouveau, intermédiaire entre la tragédie et la comédie, à savoir le drame. L'inventeur de ce genre est Diderot.

Ce genre s'apparente à la comédie par la peinture réaliste du milieu bourgeois et hérite de la tragédie par les malheurs graves qui menacent les héros.